

Législation relative à l'environnement » Zones réservées et patrimoine naturel

Arrêté déclarant d'Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées des Trois Baies le complexe marin, côtier et terrestre, situé dans la moitié Est de la côte septentrionale d'Haïti • 13 février 2014

[Open in Bach](#)

Commentaire

Le Moniteur : Journal officiel de la République d'Haïti, (2014, mars 21). Vol. 169 (n° 54), pp. 1-6

Descripteurs

Sous-domaine de recherche : aire protégée

Domaine de recherche : environnement

Grand domaine de recherche : textes de loi

Mot matière libre : ressource naturelle • trois baies (lac)

Commune : Limonade (Nord, Haïti) • Caracol (Nord-Est, Haïti) • Fort-Liberté (Nord-Est, Haïti)

Lieu : Lagons aux Bœufs (Fort-Liberté, Nord-Est, Haïti)